Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_285-DE

Délibération n° 2026.285

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.285 - Marchés publics – 20261600 – Extension du parking bus du dépôt du SURF et modernisation d'équipements techniques à Lécousse – Attribution

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_285-DE

Fougères Agglomération **2026.285**

2026.285 - Marchés publics – 20261600 – Extension du parking bus du dépôt du SURF et modernisation d'équipements techniques à Lécousse – Attribution

Considérant que le projet d'extension du parking bus du dépôt du SURF a été rendu nécessaire par l'augmentation du nombre de bus sur ledit parking et qu'il convient également de moderniser les équipements techniques à Lécousse permettant le bon fonctionnement du service. En ce sens, un marché public a été publié pour la réalisation du terrassement, de la voirie, de l'assainissement PE, des réseaux souples et des espaces verts.

Considérant que la consultation a été publiée le 05 août 2026 et que les offres ont été remise le 08 septembre 2026 à 12h00. Dans le cadre de cette consultation, sept (7) offres ont été reçues.

Considérant que par application des critères énoncés par le Règlement de la Consultation, l'offre la mieux-disante est celle de DAUGUET TP ayant obtenu la note de 94.50/100, pour une offre financière à 144 130.47 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L. 2123-1 et suivants ;

Vu l'avis de la Commission commande publique en date du 23 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** le marché n°20261600 au soumissionnaire DAUGUET TP (35 133 – Lécousse) pour un montant de 144 130.47 € HT, soit 172 956.56 € TTC ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous les actes relatifs à la notification.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET